



PLAN LOCAL D'URBANISME

6

ANNEXES SANITAIRES



Plan local d'urbanisme

- Arrêt du PLU en Conseil municipal en date du 24 juin 2025
- Approbation du PLU en Conseil municipal en date du

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du

Révisions et modifications :

- ...
- ...

Référence : 49032

SOMMAIRE

Alimentation en eau potable	4
1- La ressource et la desserte	4
2- Situation future	4
Assainissement.....	5
1- Assainissement collectif	5
2- Assainissement non collectif	6
3- Situation future	6
Déchets.....	7
1- Les déchets	7
2- Situation future	7
Réseaux secs.....	8
1- Les réseaux électriques	8
2- La fibre.....	8

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1- LA RESSOURCE ET LA DESSERTE

La production et l'adduction de l'eau potable qui alimente la commune sont assurées par le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Bresse Dombes Saône et est exploité en délégation de service public par la SAUR depuis 2022.

Le syndicat réalise l'ensemble des travaux d'extension, renouvellement et renforcement du réseau et des installations (réservoirs, pompages), au service des communes et des habitants. L'exploitation quotidienne de la distribution et la gestion des abonnés est déléguée par affermage.

En 2023, le syndicat dessert 23 497 abonnés, pour un équivalent de 2,18 habitants par abonné ce qui représente l'équivalent d'une population de 51 224 habitants.

L'eau est fournie principalement par les puits de Massieux, pour un volume total de 4 180 000 m³.

Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2023 en m ³	Variation en %
Puits des Bonnes - Monthieux	623 498	387 275	-37,9%
Source de Civrieux	538 173	527 728	-1,9%
Puits de Massieux	2 914 433	3 265 447	19,9%
Total	4 076 204	4 180 450	7,6%

Pour la commune de Sainte-Euphémie, le volume consommé représente 66 263 m³.

Données	Unités	2024
Nombre total d'abonnés*	-	696
Particulier	-	687
Entreprise	-	2
Collectivité	-	7
Agriculteur	-	0
Volume annuel total	m³	66 263

La commune n'est pas impactée par des périmètres de protection de captage d'eau potable.

Sainte-Euphémie représente 2,6% des volumes d'eau consommée.

La station de traitement est celle de Port Masson sur la commune de Massieux. Les volume produits ont légèrement augmenté entre 2022 et 2023 (+2,7%). Dans le même temps, la consommation individuelle a diminué de 3,5%.

2- SITUATION FUTURE

L'ensemble des secteurs constructibles est desservi en eau potable.

L'augmentation de population envisagée dans le cadre du PLU représente entre 180 et 200 habitants au total, soit environ 92 « abonnés » supplémentaires. Une partie de ces habitants est déjà sur la commune puisque la projection du PLU s'est faite à partir de 2018.

En reprenant le calcul du syndicat pour l'année 2024 (95 m³/abonné/an), l'impact du PLU par rapport à la situation en 2024 représenterait une consommation supplémentaire de 8 740 m³ par an.

ASSAINISSEMENT

1- ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement est une compétence de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée. Elle a en charge la gestion de la collecte, le transport et l'épuration des eaux, l'élimination des boues et sous-produits d'épuration, le contrôle des raccordements au réseau.

La commune de Sainte-Euphémie est dotée d'un zonage d'assainissement, dont la révision et l'actualisation ont doivent être prochainement soumis à enquête publique. Cette révision avait pour objectif de mettre en adéquation la desserte en réseau et les secteurs effectivement raccordables.

La commune de Sainte-Euphémie ne possède pas d'unité de traitement. Les effluents sont envoyés sur la station d'épuration de Saint-Didier de Formans. Cette dernière collecte également les effluents des communes de Toussieux, Saint-Didier-de-Formans et Misérieux.

La station d'épuration est une unité de traitement de type boue activée avec aération prolongée d'une capacité de 11 730 EH. Le milieu récepteur de l'unité de traitement est le Formans.

Le réseau de Sainte-Euphémie est principalement gravitaire et séparatif pour 13 383 ml de réseau. Ce réseau est séparé en deux parties : la partie Nord au niveau du centre-ville et la partie Sud aux Bruyères. Le Nord de Sainte-Euphémie est composé de nombreuses branches séparatives qui viennent se jeter dans le réseau structurant traversant la ville jusqu'au lieu-dit « Le Bady ».

La partie Sud est quant à elle composée de trois branches séparatives situées sur le Chemin Vert, la Route de Trévoux et la Route de Toussieux. Celles-ci se rejettent à l'intersection de ces trois rues dans un réseau séparatif (Chemin de la Gouyonne) à Saint Didier de Formans.

Les habitations situées Chemin du bois disposent également d'un réseau unitaire qui rejoint la commune de Saint-Didier-de-Formans.

Assainissement non collectif

La compétence assainissement non collectif est portée par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée. La gestion du SPANC (Service public de l'assainissement non collectif) se fait en régie avec prestations de service. Les contrôles des installations sont confiés à un prestataire : la société REZEAU.

13 habitations disposent d'un assainissement autonome sur le territoire de la commune. Elles ont toutes été contrôlées. 3 de ces habitations sont conformes, 6 non conformes sans risques et 4 non conformes avec risques.

Des sondages ont mis en évidence des sols argilo-limoneux. Cela implique de privilégier les filières avec drainage tel que les filtres à sable drainé.

La caractérisation du milieu physique n'a pas été réalisée lors du précédent zonage d'assainissement. Des tests de perméabilités doivent être réalisés dans le cadre des projets à l'échelle de la parcelle concernée pour connaître précisément les capacités d'infiltration du sol et choisir la filière ANC la plus adaptée. Les filières les plus adaptées sont les filtres à sable drainés ou non drainés et les tertres.

La station d'épuration de Saint Didier de Formans

Le système d'assainissement, datant de 2021, est de type boues activées en aération prolongée. La filière boue est constituée d'un épaisseur, d'un filtre à bandes et deux bennes de stockage. L'ouvrage a été dimensionné pour 11 730 EH. Le rejet des eaux traitées se fait dans le Formans. La station actuelle a été jugée en capacité de gérer les effluents collectés au moins jusqu'en 2035.

Ouvrage de traitement	Dimensionnement par temps sec	Type de traitement	Date de mise en service	Milieu récepteur
Saint-Didier-de-Formans	11 730 EH 704 kg/j de DBO5 3 152 m ³ /j	Boue activée avec aération prolongée	2021	Le Formans

Le schéma directeur d'assainissement de Saint Didier de Formans a défini des travaux à réaliser pour améliorer le rendement de la station. Ces travaux consistent à corriger la présence d'eaux claires parasites permanentes et d'intrusions d'eaux pluviales dans les réseaux séparatifs.

Les charges entrantes sur le système d'assainissement de Saint-Didier-de-Formans sont bien en deçà des charges nominales de l'unité de traitement. La station sera donc capable de traiter les effluents des futurs habitants à venir (en fonction de l'urbanisation du futur PLU) sur la commune de Sainte-Euphémie.

La station est conforme pour 2023, la vigilance devra se poursuivre sur le traitement des formes azotées.

2- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La compétence assainissement non collectif est portée par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée. La gestion du SPANC (Service public de l'assainissement non collectif) se fait en régie avec prestations de service. Les contrôles des installations sont confiés à un prestataire : la société REZEAU.

13 habitations disposent d'un assainissement autonome sur le territoire de la commune de Sainte-Euphémie. 2 sont conformes, 4 non conformes avec risques et 6 non conformes sans risques.

3- SITUATION FUTURE

La révision du zonage d'assainissement de Sainte-Euphémie de permettre d'adapter la zone en assainissement collectif pour intégrer des secteurs d'habitat qui ne s'y trouvaient pas au préalable et raccordables. Certains secteurs sur les Bruyères et celui des Broussailles ont été sortis du zonage collectif en raison de l'éloignement du réseau.

Les charges entrantes sur le système d'assainissement de Saint-Didier-de-Formans sont bien en deçà des charges nominales de l'unité de traitement. La station sera donc capable de traiter les effluents des futurs habitants à venir (en fonction de l'urbanisation du futur PLU) sur la commune de Sainte-Euphémie.

La station est conforme pour 2023, la vigilance devra se poursuivre sur le traitement des formes azotées.

	Paramètres	Concentrations maximales à ne pas dépasser	Concentrations réductrices	Rendement minimum à atteindre
Charge DBO5 > 600 kg/j	DBOs	25 mg/l	50 mg/l	80 %
	DCO	125 mg/l	250 mg/l	75 %
	MES	35 mg/l	85 mg/l	90 %
	NGL	10 mg/l	-	70 %
	Ptot	1 mg/l	-	80 %

Performances minimales à atteindre d'après l'arrêté du 21/07/2015

Le PLU a privilégié le développement des secteurs desservis en assainissement collectif. Une partie des capacités d'accueil se fera en dents creuses et division parcellaires. Le PLU se situera donc en deçà des prévisions utilisées lors de la révision du zonage d'assainissement.

DÉCHETS

1- LES DÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée assure la collecte et la gestion des déchets ménagers et assimilés.

La CCDSV souhaite traduire ses ambitions par la formalisation d'un Plan Climat Air Energie Territoire, dont la gestion des déchets est un des volets. La CCDSV a voté la généralisation du porte-à-porte pour les emballages légers et la conteneurisation en bacs à couvercle jaune à compter du 1^{er} janvier 2022 et la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des plastiques. La CCDSV met en place un programme de prévention des déchets pour atteindre les objectifs de réduction fixés dans les textes. Axés autour de 7 axes, ce programme vise :

- lutter contre le gaspillage alimentaire
- promouvoir le réemploi
- amplifier la collecte des déchets dangereux
- mieux gérer les végétaux,
- mieux trier
- développer la communication
- être exemplaire

Enfin, la CCDSV souhaite s'appuyer sur de nombreux partenaires pour atteindre ces objectifs : communes, entreprises et commerces du territoire, chambres consulaires, associations, usagers, etc.

Il est important de souligner les liens existants tissés avec l'insertion et l'économie sociale et solidaire déjà implantés sur le territoire : épicerie solidaire, chantiers d'insertion, valoristes en déchèterie, recyclerie, etc.

Sur Sainte-Euphémie, la CCDSV assure une collecte en porte à porte pour l'essentiel des zones urbanisées et en points de regroupement pour les secteurs plus diffus.

Cette collecte en porte à porte concerne les ordures ménagères mais également les emballages légers une fois tous les quinze jours. Trois points d'apport volontaire pour le textile, le papier et le verre sont répartis sur le territoire communal.

La CCDSV vient de mettre en place la collecte des biodéchets avec des points de collecte, en général associés aux PAV.

Déchetterie

La déchèterie intercommunale la plus proche se situe sur la commune voisine de Frans, sur le secteur des Bruyères en continuité de la zone d'activités du Pardy.

Le tonnage global de déchets par habitant en 2023 est de 600 kg/hab/an (indice en 2022 : 622 kg/hab/an). On note entre 2022 et 2023 une diminution significative de la production des ordures ménagères (de 192 kg/hab/an à 179 kg/hab/an) et des tonnages collectés en déchèteries (de 346 kg/hab/an à 336 kg/hab/an).

2- SITUATION FUTURE

Le projet communal permet globalement d'envisager une urbanisation regroupée propre à optimiser le ramassage des ordures ménagères. Le bourg accueille un point de collecter des recyclables, à côté de la salle communale. La distance reste limitée par rapport aux futures constructions. De plus la collecte va évoluer avec des bacs de recyclage individualisés.

RÉSEAUX SECS

1- LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

La commune est traversée par la ligne 225kV « Joux-Meuniers » selon un axe Nord-Ouest / Sud-Est. Sur le territoire communal les réseaux ont été enfouis sur la rue de la mairie, rue du Marry, route d'Ars.

La commune ne connaît pas de difficultés d'alimentation électrique. Le bourg, le quartier des Bruyères, celui de Montferrand et les hameaux sont bien desservis en termes de réseau et de capacité.

La zone 1AU est desservie en électricité le long du réseau viaire public. Le long de la RD 28, celui-ci est enterré.

Sur les Bruyères, le secteur soumis à OAP est desservi en réseau électrique depuis le Chemin Vert.

2- LA FIBRE

La commune connaît une très bonne couverture en fibre. Plus de 80% des locaux sont raccordables sur l'ensemble du territoire communal. Les secteurs non desservis sont : les hameaux du bois et du Boujard.

